

Assemblée Générale du 10 février 2024

Monsieur Lannes Max est nommé secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte-rendu du 04 mars 2023 approuvé à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente Mme Vaisse Charlotte

Mme Vaisse Charlotte nous rappelle qu'elle préside cette association depuis 25 ans.

Elle nous explique ce qu'est un Président (e) ?

Ce n'est pas un rôle honorifique ou représentatif.

Être Président est une charge qui implique engagement et responsabilité.

Il fonctionne de la façon suivante,

- **1er Administrativement** : il correspond avec la Préfecture avec un référent attribué à l'association, pour suivre son évolution en la maintenant dans la légalité.
- **2ème Personnellement** : avec l'équipe qu'il a formé : le Conseil d'Administration est porteur d'un projet, but, objectif au service d'une cause d'une commune et même d'un territoire. Ses membres qui y adhèrent donnent leur avis conseils et critiques en toute liberté.

Le Président maintient l'esprit de service à la manière des deux exemples remarquables que nous avons eus à Biran, dans les personnes de Jean Auriol et de Jean Raymond Sillières.

Avec une bonne formation dans le scoutisme Cathy Girard est prête pour devenir Présidente des AVB.

Rapport d'activité

Depuis fin mai la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h.

L'église est ouverte quotidiennement sous la responsabilité de Monsieur Trépout Jean Pierre.

Le cinéma plein air prévu pour une projection du film « En Corps » le 23 août 2023 a été annulé à cause de la canicule.

Le 26 novembre, s'est produit le théâtre avec la compagnie « Les Pourquoi Pas » de Frouzins.

Le rapport financier de M.Cassou Jean Paul est approuvé à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Des adhérents ont fait part de longues discussions au sujet du renouvellement des membres du Conseil d'Administration qui doivent être renouvelés par tiers tous les 2 ans, mentionné normalement dans les statuts.

Tout cela posant un problème pour le déroulement de l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

Avec concertation l'Assemblée a décidé d'élire 12 membres au Conseil d'Administration.

Il sont élus pour 6 ans renouvelable par tiers tous les 2 ans.

Le Conseil Administration a été élu par 20 voies sur 21 adhérents présents dont une abstention.

La répartition du vote des 12 membres du Conseil d'Administration s'est faite par tirage au sort.

La liste est la suivante :